

LLORET DE MAR

Soleil et farniente sur la Costa Brava

INCLUS: AUTOCAR - PC - VIN



Cette ville animée est réputée pour ses monuments historiques, ses plages propices au farniente et sa vie nocturne d'été.

10 JOURS Prix Apd **N/A€**

INFO VOYAGE

PROGRAMME

JOUR 1 : BELGIQUE - LLORET DE MAR

Départ dans l'après-midi en direction de Lloret de Mar, nuit à bord de l'autocar avec arrêts pour restauration et détente.

JOUR 2 : LLORET DE MAR

Arrivée dans la matinée à Lloret de Mar. Repas de midi. Installation à l'hôtel. Chambres disponibles à partir de 14h00.

JOUR 7 : LLORET DE MAR - BELGIQUE

Petit déjeuner (fin prestations hôtelières), repas de midi libre et en fin d'après-midi, retour vers la Belgique, nuit à bord de l'autocar.

JOUR 8 : BELGIQUE

Arrivée en Belgique prévue en fin de matinée.

HOTEL ALBA SELEQTTA***SUP

Hôtel situé sur une petite colline à 250 m de la plage au centre de Lloret. Chambres avec terrasse, salle de bain, téléphone, tv, sèche-cheveux, climatisation. Chambre supérieure : idem que la standard mais avec vue mer ou vue piscine. Piscine pour adultes, piscine pour enfants. Piscine intérieure climatisée, bar avec musique, salle de jeux, salon de télévision, minigolf, sauna, grande zone d'hamacs autour des jardins. Ascenseurs, restaurant accueillant avec buffet et cuisine internationale. 3x semaine, dîner de gala à thème, show cooking, animations en soirée.

INCLUS

- Transport en autocar de tourisme
- Séjour en pension complète du jour 2 à midi jusqu'au pt déj du jour 9

- Boissons mentionnées au tableau

NON INCLUS

- Ce qui n'est pas repris dans inclus
- Assurance conseillée
- Taxes de séjour à payer sur place (voir note « important »)

SUPPLÉMENTS - RÉDUCTIONS

- Chambre single: +140 € (juillet) autres dates: +125 €
- chambre supérieure: +45 €
- all inclusive: +30 € (avril) +45 € (octobre)
- Réd. enf. 1 avec 2 ad. ds chambre: 2-12 ans: -50% (juillet) autres dates : -75%
- 3ème pers. en ch. triple: -15%
- 4ème pers. en ch. quadruple: -25%

IMPORTANT : En accord avec la Loi sur les mesures fiscales et financières approuvées par le parlement catalan le 14 mars 2012 (art.55.2), le paiement de la taxe Touristique Municipale sera obligatoire à l'arrivée dans l'établissement. Elle sera appliquée uniquement pour les personnes logées dans l'établissement et âgées de plus de 16 ans. Tarif par personne et par nuit : 0.5 € en hôtel *** et 1 € en hôtel ****

DÉPARTS

Aucune date de départ disponible actuellement.